Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Retraites-solidaires-un-combat,1417

Le Vénissian, Janvier 2014

Retraites solidaires, un combat communiste !

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : dimanche 19 janvier 2014

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

La poursuite de l'allongement de la durée de cotisation après 2020 est fondée sur le principe de « partage des espérances de vie » institué par l'art. 5 de la loi Fillon de 2003, principe selon lequel la durée de cotisation pour une retraite à taux plein est fixée au double de l'espérance de vie à 60 ans.

Sur la base de ce principe, la génération née en 1973 devra cotiser 43 ans.

La durée moyenne des carrières est actuellement en France de 35 ans .

Les salariés ayant liquidé leur retraite en 2012 avaient en moyenne acquis 151 trimestres de cotisation (156 trimestres pour les hommes et 145 trimestres pour les femmes).

La génération née en 1973 avait validé en moyenne 30 trimestres à 30 ans. Elle ne pourra donc acquérir le plein de droits avant 65 ans. Les jeunes seront donc les premières victimes de la réforme des retraites ainsi que les femmes qui ont bien souvent des carrières incomplètes ou plus courtes.

Et voila donc...
La énième réforme des retraites du gouvernement Ayrault, injuste et dans la continuité des réformes libérales qui ont porté des coups très durs à la retraite par répartition, cela depuis l'allongement de la durée de cotisation par la droite de Balladur en 1993.
De plus.....
Aucun objectif de taux de remplacement n'est assigné aux régimes de retraite. Pire, les dispositifs des réformes Balladur et Fillon qui programment une baisse à terme drastique de ce taux de remplacement sont intégralement maintenus.

Il s'agit d'indexer les retraites sur les prix et non plus sur le salaire moyen, ainsi le medef obtient sa revanche contre les acquis historiques de la classe ouvrière et c'est le régime de retraite par répartition qui vole en éclat au travers de cette mesure qui sépare l'évolution des revenus des retraités et des salariés !

Ce n'est pas de réformes rétrogrades néolibérales de droite dont le système de retraite par répartion français a besoin , NON ! C'est d'une réforme de progrès social dont les travailleurs ont besoin pour faire avancer toute la société !

Il faut imposer une réforme des retraites qui :

- assure pour toutes les générations, les femmes et les hommes , pour tous, un niveau de pension convenable dès 60 ans,

â€” fixe les pensions à un montant qui ne soit pas inférieur au SMIC fortement revalorisé.

- reconnaisse la pénibilité en permettant des départs anticipés avant 60 ans, avec une bonne pension.

Alors que :
" Les profits des grands groupes sont florissants.
" Les dividendes versés aux actionnaires ont progressé 7 fois plus vite que la masse salariale ces trente dernières années.
" Des dirigeants d'entreprises s'octroient des salaires annuels supérieurs à ce que plus d'un salarié sur deux ne gagnera pas sur toute une vie.
" Les entreprises sont subventionnées à hauteur de 200 milliards d'euros par les finances publiques (dont 20 milliards au titre du CICE).

Copyright © Le Vénissian

" Les 500 plus grosses fortunes ont augmenté de 25% en 1 an (+ 66 milliards d'Euros)...

Personne n'osera contester la possibilité de financer de bonnes retraites dès 60 ans si nous nous mobilisons toutes et tous et que nous l'exigeons !

Nous ne pouvons accepter que des vieillards soient pauvres et travaillent jusqu'à la fin de leur vie pour subsister, que les jeunes soient privés de perspectives pendant que des nantis se gavent d'aides publiques , accumulent le fruit des richesses de la surexploitation du travail des salariés .

Lutter pour dénoncer l'exploitation capitaliste, pour la justice pour se réapproprier le fruit du travail,pour une autre société, pour des retraites solidaires et dignes, des services publics pour répondre aux besoins collectifs de tous les citoyens,

La lutte pour des retraites solidaires est un combat communiste, menons le ensemble, nous serons plus fort !

Copyright © Le Vénissian